

Offre de stage

Étudiant.e. architecte

« Analyse et illustrations des possibilités de densification urbaine en Lozère »



Le Malzieu



La Canourgue

Contexte de l'étude :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Lozère est une association basée à Mende, ayant pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale sur l'ensemble du département à travers le conseil, l'accompagnement, l'information et la sensibilisation. Il assiste le PETR du pays du Gévaudan-Lozère dans son travail d'analyse, d'orientation et de prescription sur les questions de densification urbaine sur son territoire.

Actuellement, le PETR du Pays du Gévaudan Lozère élabore son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). La densification des espaces urbanisés et, plus généralement, le renouvellement urbain, sont au cœur des réflexions menées par les SCOT. Dans ce cadre-là, des analyses ont été réalisées sur les enveloppes urbaines, les dents creuses et le potentiel de densification notamment. Le PETR souhaite croiser les regards sur celles-ci et s'interroge sur la question suivante : Comment rendre la densification urbaine acceptable ?

Le CAUE souhaite poursuivre ce travail d'analyse par la production d'esquisses architecturales, urbaines et paysagères sur différentes typologies de zones à densifier. L'objectif est de produire des exemples permettant de sensibiliser les techniciens de l'ingénierie territoriale, les élus et le grand public sur le potentiel que possède leur territoire en matière de développement tout en préservant les terrains agricoles et forestiers en milieu rural.

Contexte géographique :

Le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère regroupe les quatre communautés de communes situées sur la frange ouest du département de la Lozère. D'une altitude moyenne de 1000m, il est traversé par l'autoroute A75 qui le situe à 1h30 de Montpellier et Clermont-Ferrand. Le territoire est structuré autour des trois bassins de vie des communes de Saint Chély d'Apcher, Marvejols et La Canourgue – villes de moins de 5000 habitants. Il est essentiellement rural, avec une densité de population de 18 habitants/km². Forgé par l'agropastoralisme, le PETR bénéficie de paysages remarquables et préservés : Margeride et Aubrac au nord et à l'ouest, Vallée du Lot, Causses et Gorges du Tarn au sud-est.

Le PETR est confronté à de nombreux défis : renouvellement démographique ; attractivité de son territoire en matière d'emploi, de cadre de vie et de tourisme ; préservation de ses qualités paysagères et architecturales ; maintien de sa production agricole... auxquels les stratégies urbaines peuvent tenter de répondre au mieux.

Missions :

Vous serez accompagné.e et suivi.e. par l'équipe du CAUE de la Lozère (architectes et paysagiste conseils). L'équipe du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère transmettra ses recherches préalables et participera à l'orientation du travail mené.

- 1- Sur la base des travaux préalables du CAUE et du PETR, **élaborer des documents graphiques illustrant les densités existantes du territoire**. Sous forme de plans, de photos et de textes, proposer une analyse pédagogique du territoire en matière de densité urbaine et de typologie de bâti.
- 2- En partenariat avec le PETR et le CAUE, **sélectionner les typologies les plus représentatives de situations où la densification serait à envisager**. Les situations retenues feront l'objet du travail de recherche : typologie, fréquence de présence sur le territoire, enjeux potentiels et freins à la densification. En offrir une représentation sous forme de plans, de photos et de textes d'analyse.
- 3- **Mener une recherche sur les solutions de densification proposées dans d'autres territoires sur des typologies similaires**. Etablir une description de ces solutions sous forme de fiches références.
- 4- Dans les lieux sélectionnés, **proposer une ou plusieurs esquisses de projet architectural, urbain et paysager** permettant de répondre aux besoins et enjeux du territoire sans empiéter sur les espaces naturels, agricoles et forestiers tout en conservant une qualité du cadre de vie en milieu rural. Ces propositions seront attendues sous formes de plans, de dessins, de maquettes accompagnées de textes d'explications.
- 5- **Proposer une réflexion sociologique et urbaine** sur les transformations possibles des manières d'habiter, de travailler et de se déplacer qui s'accompagnent d'une moindre imperméabilisation des sols et d'une réduction de la consommation d'espaces tout en étant moteurs de l'attractivité, du développement durable et de la qualité de vie des villes, bourgs et villages.

L'objectif du stage est d'accompagner le PETR du pays du Gévaudan-Lozère dans son analyse avec la production d'illustrations architecturales, urbaines et paysagères des pratiques de densification adaptées au territoire. L'ensemble du travail mené sera rassemblé sous forme d'un document retraçant les recherches et énonçant des propositions. Le document pourra servir de base aux échanges ultérieurs entre les techniciens et les élus du territoire sur les questions de densité urbaine. Le stagiaire sera assisté.e par l'équipe du CAUE dans l'ensemble de ses recherches comme pour la production des éléments graphiques et du document de synthèse.

Compétences recherchées :

Étudiant.e en formation Architecte - Niveau d'études envisagé : Master 1 ou 2 / License 3 ayant eu une première approche du projet urbain

Connaissances et compétences souhaitées :

- Intérêt pour la thématique de la sobriété d'aménagement
- Intérêt pour les approches pluridisciplinaires (architecture, urbanisme, paysage) et l'entrelacement des échelles de projet
- Sensibilité pour les territoires ruraux
- Qualité d'expressions écrites et graphiques
- Autonomie, capacités d'organisation, d'analyse et de synthèse.

Conditions particulières :

- **Stage de 2 à 3 mois (8 à 12 semaines) entre juin et septembre 2025**
- 35h par semaine sur 5 jours
- Lieu : au CAUE de la Lozère, à Mende
- Gratification correspondant à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (4,35€/h).
- Titulaire du permis B en cours de validité + véhicule personnel apprécié
- Remboursement des frais de déplacement

Candidature :

Lettre de motivation avec dates de stage envisagées, C.V. et portfolio à adresser avant le :

15 mai 2025

au CAUE de la Lozère

Par mail : cauelozere@wanadoo.fr

Ou par courrier : 16 Boulevard Britexte - 48000 MENDE